

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

Département de la Savoie

PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision allégée n°1

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

<p>Projet arrêté par délibération du conseil municipal du 02 août 2021</p>	<p>Vu pour être annexé à l'arrêté du 02 novembre 2021</p>
--	---

Réf. : 20-164

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DES MILLIERES PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTENU DU DOSSIER

0.A Pièces administratives

0.B Pièces au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, y compris **note de présentation et avis des Personnes Publiques Associées et de l'autorité environnementale**

1. Rapport de présentation et ses annexes (CD car non modifié) :

- MB Management, commune de Notre-Dame-des-Millières, Plan d'Indexation en Z (PIZ), Août 2004
 1. Note de présentation
 2. Plan de zonage
 3. Catalogue des prescriptions spéciales
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, Diagnostic agricole de Notre-Dame-des-Millières, Mars 2015
 1. Notice méthodologique
 2. Caractérisation de l'agriculture et de ses enjeux, y compris cartes
 3. Préconisations en matière d'aménagement
 4. Note de synthèse
 5. Annexes

1b. Notice de la révision allégée, avec, en annexe : Alp'Géorisques, Etude de risques sur les secteurs de Viplanne, de la Combaz et du Trabley sur la commune de Notre-Dame-des-Millières – Rapport de synthèse, 18/03/2021.

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (CD car non modifié)

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2.1 Règlement graphique – ensemble de la commune (CD car non modifié)

4.2.2 Règlement graphique – secteur vallée

5. Annexes (CD car non modifié)

5.1 Périmètres concernés par les ZAC, TA et PUP

5.2 Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption

5.3 Secteur dans lesquels s'applique le permis de démolir

5.4 Règlementation des boisements

5.5 Périmètre situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et prescriptions d'isolement acoustique

5.6 Secteurs d'information sur les sols

5.7 Servitudes d'utilité publique et bois ou forêts soumis au régime forestier

5.8.1 Schéma des réseaux – eau potable

5.8.2 Schéma des réseaux – assainissement

5.8.3 Schéma des réseaux – gestion des déchets

5.9 Plan d'exposition au bruit des aérodromes

5.10 Plan de Prévention des Risques d'Inondation